

St Sébastien d'Aziarfeuille

L'Echo Municipal



commune du

Parc national



des Cévennes

Alès
Agglomération

Liberté
Egalité
Fraternité



Édito

ÉTÉ 2020

Chers concitoyens,

au nom de toute l'équipe municipale, merci de la confiance que vous nous avez accordée le dimanche 15 mars. Après ce premier tour, le temps s'est suspendu et notre pays a plongé peu à peu dans le confinement.

Face à cette situation inédite, chacun a essayé de faire, à son niveau, ce qu'il pouvait.

La solidarité entre habitants n'a pas failli à St Sébastien, et vous avez été nombreux à nous proposer votre aide, soyez-en remerciés.

Côté mairie, nous avons géré la situation au fur et à mesure de son évolution. Certainement n'avons nous pas été parfaits, mais je tiens ici à remercier chaleureusement l'équipe municipale (autant les sortants que les nouveaux conseillers), la secrétaire et les agents pour le dynamisme et la volonté qu'ils ont déployés à gérer cette crise.

Vous l'avez vu dans les médias, sur les réseaux sociaux, la question est posée : et après ?

Certains appellent à un changement de paradigme, à la naissance d'une nouvelle société qui serait plus humaine, plus solidaire et plus tournée sur le local ... Nul ne connaît encore les conséquences à long terme sur les individus ou sur les groupes sociaux.

Mais il est certain que notre vision a changé sur la ville et la campagne. La ville est apparue d'un coup étriquée, synonyme d'enfermement et de privations, surtout pour ceux qui ont subi le confinement en appartement, parfois avec des enfants, alors même qu'elle semblait être le lieu de l'échange et de l'ouverture. Les zones rurales, relativement délaissées, ont soudain été symbole de liberté.

Ce retournement des valeurs prouve, s'il en était besoin, que la ruralité n'est pas juste un espace naturel pour la promenade des citadins le week-end, mais qu'elle a un sens et des valeurs.

Nous allons continuer à vous proposer de vous impliquer dans la vie de notre commune, par le biais des associations, des commissions extra-municipales, par le Conseil Communal de Participation, par le Conseil Municipal des Jeunes, lors de toutes les occasions festives et conviviales qui jalonnent la vie de notre village. Nous avons besoin de vous, pour qu'ensemble nous portions les projets et les valeurs qui créent aussi le monde de demain.

Bel été à tous,

Le maire, Guy Manfacier.

Votre Equipe Municipale

Jamais une élection municipale ne se sera déroulée dans de telles circonstances. Le 1er et unique tour de scrutin du 15 mars 2020 a été entouré de précautions inédites jusqu'alors : file d'attente à l'extérieur du bureau de vote, distribution de gel hydroalcoolique, de masques et de stylos à l'entrée, sens de circulation préétabli à l'intérieur du bureau de vote, ...

Cependant, malgré l'élection au complet du conseil municipal dès le premier tour, son entrée en fonction a été reportée comme pour 30143 autres communes en France, du fait de la pandémie. Le mandat des conseillers municipaux de la précédente mandature a donc été prorogé. Pendant cette période de crise, la gestion de la commune a été assurée par ces derniers avec l'aide de l'équipe fraîchement élue.

Enfin, le décret tant attendu fixant la date d'entrée en fonction des nouveaux conseils municipaux a été publiée le 15 mai 2020. L'élection du Conseil Municipal a ainsi pu être définitivement entérinée le 23 mai 2020, malheureusement à huis clos, compte-tenu des conditions sanitaires imposées, mais retransmis tout de même en direct sur YouTube Live.

L'ensemble de l'équipe municipale vous remercie de la confiance que vous lui accordez et se présente à vous !

MANIFACIER Guy - 47 ans - Maire sortant et Vice-président de l'Association des Malres ruraux du Gard

Hameau de Cabriès depuis 12 ans. Formateur Technique en agriculture, espaces verts et élagage à l'EPL Nîmes-Rodilhan. Pompier Volontaire au Centre de Secours Principal d'Alès. « Etre acteur du développement de projets sociaux, environnementaux et culturels avec les habitants. »

RIDEAU Francis - 64 ans - 1^{er} adjoint

Finances, Administration Générale, Ecole et Jeunesse
Hameau du Mas Igard depuis 26 ans et résident permanent depuis 12 ans.

Professeur des écoles retraité, ancien directeur financier en entreprise.

Président de l'Office Municipal de 2012 à 2019, Président puis membre de l'APLS pendant 10 ans, Secrétaire de l'ADPVA pendant 4 ans

« En contrepartie de la qualité de vie que nous offre notre commune, mettre au service du travail collégial de la nouvelle équipe municipale les compétences acquises au cours d'une carrière professionnelle récemment clôturée. »



HUCK Monique - 60 ans - 2^{ème}

Adjointe - Culture

Hameau de Cabriès depuis 22 ans. Enseignante, retraitée au 01/09/2020. Réalisation de la saison culturelle de spectacles vivants et coordination des activités des associations culturelles en partenariat avec la mairie (Arts Présents et AVeC). Investissement dans les manifestations de l'Office Municipal. « Créer du lien avec le soutien de l'équipe municipale, faire vivre la culture en milieu rural et fédérer la population autour de projets divers. »



SEVENIER Frédéric - 56 ans - 3^{ème}

Adjoint - Sécurité et Travaux

Hameau de La Fabrègue depuis toujours Adjoint technique principal du SDIS 30 Sapeur-pompier volontaire depuis 32 ans Membre de l'ACCA de Saint Sébastien d'Aigrefeuille « Participer activement à la vie de la commune, à la défense du monde rural et de ses traditions. »



QUALI Myriam - 44 ans - 4^{ème}

Adjointe - Social, Santé, Communication

Hameau de La Bastide depuis 18 ans. Référente technique à la CPAM du Gard. Secrétaire de l'ADPVA pendant 2 ans. Membre de l'APLS. « Tisser des liens entre agrifoliens en multipliant les occasions de rencontres et d'échanges et les renforcer par la redécouverte de l'histoire de la commune et la préservation de son patrimoine. »



BARGY Marie - 51 ans - Conseillère

Native du hameau de Carnoulès et de retour depuis 5 ans. Psychologue pendant plus de 20 ans, aujourd'hui artisan dans le domaine du bien-être (massage et esthétique). Gym volontaire avec la Santoline, club du « Dé à coudre » dès la rentrée prochaine. « S'investir pour contribuer au « vivre ensemble » de la communauté agrifolienne. »



BARONE Jeanni - 64 ans - Conseiller sortant

Hameau du Reigoux depuis 32 ans. Retraité. « Continuer à mettre son temps libre au service de la commune et à s'investir toujours plus dans les différents projets déjà en cours et à venir. »



CAPLIEZ Christine - 63 ans - Conseillère sortante

Hameau de la Cabanette depuis 34 ans. Retraîtée commerciale. Syndicaliste CFE-CGC sur le plan régional et national. Conseillère du salarié pour le Gard. Membre du groupe de travail confédéral sur l'égalité professionnelle. Adhérente à l'APLS « S'impliquer dans la vie de la commune et plus particulièrement au niveau culturel, patrimonial et environnemental. »



DELEUZE Alain - 71 ans - Conseiller sortant

Hameau de Carnoulès depuis toujours avec une courte parenthèse parisienne. Chirurgien en « retraite ». Gestionnaire de la FCVD. Membre de l'Association Aigrefeuille Représentant des propriétaires non chasseurs au sein de l'ACCA. « Défendre « bec et ongles » notre commune de toute forme d'agression pour qu'elle reste un exemple en matière de maîtrise de développement et qu'elle puisse garder son charme et la qualité de vie qu'elle donne à chacun d'entre nous. »



FABRIGOULE Marcelline - 61 ans - Conseillère

Hameau de La Vigne depuis 2 ans A œuvré pendant 35 ans dans la restauration collective puis dans son propre restaurant et sa boutique de gastronomie fine à Nice. Membre du « Dé à Coudre » et de la Santoline. « Se mettre au service des habitants en s'impliquant dans la vie associative de la commune et en réalisant des projets fédérant toutes les générations d'agrifoliens. »



GYSENS Jean-Pierre - 71 ans - Conseiller sortant

Hameau du Reigoux depuis 11 ans. Cadre informatique bancaire retraité. « Contribuer à la gestion de la commune en apportant mes connaissances en matière de nouvelles technologies de communication. »



LABBE Pascal - 60 ans - Conseiller

Hameau de Cabriès depuis 5 ans. Artisan Plombier Electricien. Membre de l'Association Aigrefeuille. « Participer au développement de la commune et protéger la biodiversité. »



LEROY Francine - 70 ans - Conseillère sortante

Hameau de la Fabrègue depuis 9 ans. Retraîtée de l'Education Nationale. Bénévole à la bibliothèque et au CCAS. « Créer des actions en partenariat avec l'école et en lien avec le climat et l'environnement. Aller au-devant des citoyens dans des activités publiques. »



PLANTIER Pascal - 55 ans - Conseiller

Hameau de la Fabrègue pendant son enfance puis depuis 16 ans. Artisan maçon. « Mettre ses compétences professionnelles au service du nouveau conseil municipal et de la commune. »



SEVENIER Alice - 26 ans - Conseillère

Hameau de la Fabrègue puis de La Vigne, agrifolienne depuis toujours. Infirmière au Centre Hospitalier d'Alès. Participation active à la vie associative de la commune. « S'engager et donner de son temps pour le fonctionnement de notre belle commune grâce à un échange constructif et réciproque avec les agrifoliens. »

Mise en oeuvre du programme 2020-2026

Même si nous avons tous dû suspendre le fil du temps en ce début de mandature, la réalisation de certains points du programme, présentés avant les élections, va pouvoir être non seulement démarrée dans les prochaines semaines, mais devrait être achevée d'ici la fin de l'année :

- les travaux de voirie votés et budgétisés durant la précédente mandature,
- la poursuite de la mise en discrétion des réseaux électriques et téléphoniques,
- la mise en place des horloges astronomiques qui vont gérer l'extinction des éclairages publics entre 22 heures et 5 heures
- la création du Conseil Municipal des Jeunes
- un stage d'initiation au montage des murs en pierres sèches, ouvert aux habitants de St Sébastien et dispensé par le Parc National des Cévennes, se tiendra au mois de septembre
- l'attribution des aides financières de l'Agglo pour les propriétaires forestiers. Une réunion d'information permettra aux propriétaires intéressés de savoir comment en bénéficier.

D'autres projets seront mis en route durant ce deuxième semestre 2020, et se poursuivront en 2021 et parfois au-delà :

- lancement de la création du sentier patrimonial en partenariat avec l'Aigrefeuille et l'ADPVA, pour lequel toutes les subventions sollicitées ont été accordées
- la collecte des archives privées et publiques dans le cadre du projet « Passeurs de Mémoires »
- la poursuite des projets avec le Parc National de Cévennes, notamment par la création d'un arboretum constitué d'essences adaptées à nos sols et à notre climat.
- la réfection des logements situés au-dessus de la Mairie et destinés à la location.

Budget 2020

La municipalité a, depuis longtemps, géré ses affaires financières avec le souci primordial d'éviter les dépenses inutiles et de rentabiliser au mieux les investissements nécessaires à la commune. Cela nous aura conduits à une situation financière enviable à bien des égards : maîtrise confirmée des dépenses de fonctionnement, endettement réduit et une trésorerie disponible significative. Cette situation nous met en capacité aujourd'hui de faire face pour une large part aux investissements importants auxquels la municipalité doit faire face pour le bien commun.

Le budget communal qui, le 8 juin, aura été soumis au vote du conseil municipal, s'inscrit dans la continuité en ce qui concerne la volonté de contrôle des dépenses courantes. Il est par contre caractérisé par des investissements particulièrement significatifs, essentiellement un chantier voirie qui

représente les trois quarts de l'investissement de l'année et dont la réalisation interviendra tout au long du second semestre dans de nombreux hameaux de la commune. Dans le respect de la bonne pratique financière, le financement de ces investissements s'équilibrera entre autofinancement, subventions de nos différentes tutelles et recours modéré à l'emprunt. Aussi, la municipalité n'envisage toujours pas de relever sa quote-part des taxes locales et s'emploie à générer des ressources alternatives et à trouver les subventions indispensables à notre action.

Ce budget vous sera présenté dans le détail lorsqu'il aura été formellement approuvé et aura reçu l'accord préfectoral et, en cette année au calendrier particulier, dans le prochain bulletin municipal de septembre.

Le confinement côté mairie

Durant la période de confinement, l'équipe municipale s'est efforcée d'assurer au mieux la continuité de la vie collective en mettant en place un PCA (Plan de Continuité d'Activité). Voici comment les actions de la Mairie se sont déclinées :

Le Maire et les conseillers ont maintenu des réunions hebdomadaires en visioconférence, à la fois pour répondre aux besoins de cette période particulière, mais aussi pour poursuivre la préparation des futurs projets afin de les démarrer dès la fin du confinement.

- Une information régulière a été délivrée aux habitants, via des messages téléphoniques et des tracts déposés en boîtes aux lettres.
- La Secrétaire, présente 2 fois par semaine à la Mairie, ne recevait pas le public, mais tenait une permanence téléphonique, et assumait également ses tâches en télétravail.
- Les Agents Techniques, d'abord confinés, ont ensuite repris leur travail à temps partiel.
- Les personnes vulnérables ont été régulièrement contactées afin de s'enquérir de leur santé et de leurs besoins éventuels (courses, etc.).
- Le territoire communal a quotidiennement été parcouru par des conseillers afin de contrôler la voirie.
- Des aides alimentaires ont été délivrées par le CCAS à certains habitants de la commune.
- Le foyer municipal des Druilles a été mis à disposition du Dé à Coudre et de bénévoles pour la fabrication de masques barrières. L'équipe municipale remercie tout particulièrement les habitants qui ont contribué, par leurs actions individuelles, au

bon fonctionnement de la commune pendant cette période de crise : dons au CCAS, prêt de matériel informatique pour les visioconférences, dons de masques, etc.

Projet « Passeurs de Mémoires »

Saint-Sébastien d'Aigrefeuille possède un passé marqué par le protestantisme, l'exploitation minière, une agriculture diversifiée de montagne, un pastoralisme longtemps adapté aux difficultés géographiques, un système seigneurial qui a façonné la répartition de l'habitat ...

Nombre d'entre vous possède des informations sur le passé de la commune : photographies, actes notariés, témoignages d'un vécu, etc.

Cette mémoire est fondamentale et très précieuse pour comprendre l'origine de notre commune, son histoire, son évolution au fil des siècles ainsi que son organisation humaine et architecturale.

Cependant, cette richesse historique risque de disparaître rapidement si nous n'entreprenons rien pour la préserver. La commune nous semble légitime pour assurer la sauvegarde du patrimoine agrifolien et le valoriser.

Pour ce faire, une commission extra-municipale très large va être créée afin d'associer à ce projet les agrifoliens désireux d'y participer. Elle sera chargée d'organiser et coordonner la collecte des documents et témoignages.

Vous pouvez dès maintenant poser votre candidature par courriel à :

mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr, et ce avant le 31 juillet 2020. Nous avons besoin de vous pour cet ambitieux projet !

« L'avenir est une porte, le passé en est la clé. » Victor Hugo

Dans le cadre de la collecte de la mémoire de Saint Sébastien, nous profitons de la parution de ce bulletin municipal pour lancer un appel.

Nous recherchons le nom du Mas qui a servi de cachette en 1943 à une jeune femme et une vingtaine d'enfants juifs.

Son fils, qui à l'époque avait 5 ans, n'a bien entendu que quelques lointains souvenirs.

Résidant à Paris, il souhaite venir à Saint Sébastien d'Aigrefeuille rendre hommage à la commune qui, d'après ses propres mots, « lui a sauvé la vie ».

Aussi aimerions-nous recueillir le plus d'informations possible avant sa venue.

Réunion publique

**Mercredi 8 juillet 2020
à 19h00**

au foyer de
Saint Sébastien d'Aigrefeuille

**Des aides pour gérer
durablement vos forêts**
(voir article suivant)



Alès Agglo s'engage à aider financièrement les propriétaires forestiers dans la réalisation de leurs travaux d'entretien.

Les deux tiers d'Alès Agglomération sont boisés, soit environ 62 000 hectares. Pour autant, le territoire ne possède pas de culture forestière marquée, engendrant ainsi une gestion des forêts trop passive. Afin de mener une politique forestière ambitieuse et adaptée au contexte local, Alès Agglomération a voté, le 24 octobre 2019, un règlement d'aides aux travaux forestiers.

Une enveloppe de 500 000 € a été constituée afin d'apporter un soutien aux propriétaires forestiers privés et publics (excepté l'État). Il s'agit d'un engagement important et inédit, s'inscrivant dans la Charte forestière de territoire du Pays Cévennes. L'objectif est d'aider en priorité les opérations dites "déficitaires", autrement dit, là où le coût des travaux est plus important que les recettes liées à la vente des bois. C'est le cas notamment pour les éclaircies déficitaires, le dépressage, le balivage, l'élagage, la taille de formation ou les reboisements.

Un comité de pilotage, composé d'élus et de professionnels forestiers, analyse les dossiers de demandes de subventions. Seuls les projets disposant d'un document de gestion durable ou s'engageant dans cette démarche sont éligibles. Le taux maximum d'aides est de 80 %, sous conditions.

Informations :

Service Ruralité -Alès Agglomération
Téléphone : 04 34 24 70 95 ou 06 16 24 87 93
Courriel : adeline.masson@alesagglo.fr

Création d'un conseil municipal des jeunes

Installer un conseil municipal des jeunes habitants pour la commune est une volonté déjà exprimée par la nouvelle municipalité dans son programme qui correspond à la fois à un engagement citoyen et à une action pédagogique : ce conseil sera une instance de réflexion, de propositions et d'échanges entre les jeunes de la commune et les élus, voire l'ensemble des habitants, et pourra mener des actions concrètes au sein du village.

Si toutes les modalités de la mise en place de ce projet ne sont pas encore définitivement arrêtées, il convient d'en communiquer dès à présent la séquence envisagée pour une installation de ce futur conseil avant la fin de cette année.

Les élus en charge de ce projet vont en préciser le périmètre exact d'ici à la fin juin. Dans la première quinzaine de juillet, les enfants appartenant au panel de jeunes conseillers potentiels recevront un courrier nominatif qui exposera le concept et détaillera le fonctionnement, les objectifs, les rayons et moyens d'action dévolus par la mairie au futur conseil. Ce courrier inclura également un formulaire de candidature qui pourra être déposé en mairie jusqu'au vendredi 18 septembre.

Le conseil sera constitué parmi les volontaires et ses représentants en seront informés le vendredi 9 octobre au plus tard. Le programme de ce conseil pour les deux années à venir sera défini par ces représentants lors des vacances de la Toussaint 2020 et sera présenté aux conseillers municipaux dans la foulée.

Il est anticipé que Monsieur le Maire installera le conseil municipal des jeunes lors de la première quinzaine de novembre.



Etat civil

du 10/09/2019 au 31/12/2019

Décès

BARAFORT Georges François Elle Henri Emile
le 19/09/2019

BIAGI Francesco Luigi Guiseppe
le 04/11/2019

TRIVALLE Jean-Claude Auguste
le 20/11/2019

Du 01/01/2020 au 02/06/2020

Décès

GASCUEL Cyril Michel
le 20/03/2020

HABERLIN Joëlle Sylvette
Vve **BERNARD** le 05/04/2020

TRAVAUX

OLD communales

Les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) ont pour but de sécuriser, en cas d'incendie, les personnes et les biens et de limiter les risques pour les secours.

Dans le cadre des OLD communales (autour des bâtiments publics, le long des routes communales, ...), la mairie a entrepris divers travaux sur la commune.

En novembre 2019, l'Association CLAR-TES, mandatée par la commune, a entrepris le débroussaillage d'une première partie du chemin bas de la Cabanette qui rejoint la RD50. Créée en 1966 et située à Bagard, l'association CLAR-TES a pour vocation d'accueillir et de former de jeunes personnes en situation de handicap. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 2 760€.

La qualité du travail qu'elles ont réalisé nous encourage à les ré-engager afin de terminer le débroussaillage de cette voie cette année.

Ont été également effectués, en 2019, différents abattages et démontages d'arbres afin de sécuriser l'école et le foyer municipal en cas d'incendie. Ces travaux ont été réalisés et ce, à moindre coût (prise en charge des repas et consommables) par les élèves élagueurs du CFA et CFPPA agricoles de Nîmes-Rodilhan avec qui une convention a été signée.

Les OLD communales vont être poursuivies du 9 au 18 juin avec les élèves de Rodilhan et sur les années à venir pour se mettre en conformité partout où cela est nécessaire, tout comme nous le demandons aux habitants.

Poste de Relevage Maison de Bois

Déplacement du poste de relevage des eaux usées situé à la maison des bois

Ce déplacement était impératif pour les raisons suivantes :

- trop grande proximité avec l'habitat,
- difficulté pour la commune de trouver des prestataires rapides et efficaces pour la maintenance ou le remplacement des pompes,
- obligation de mise aux normes dans le cadre du transfert à Alès Agglomération.

Pour ce faire, Enedis a été chargée de l'étude du réseau électrique, l'entreprise Valette a été missionnée pour la mise en place d'un poteau et l'extension de la ligne. La société Canonge et Biallez a, quant à elle, procédé à l'étude et à la réalisation du

poste de relevage. Ce projet a bien sûr été transmis au préalable à Alès Agglomération pour validation.

Dorian Gras, notre agent communal, a ensuite réalisé les travaux avec le tractopelle de la commune ; il a effectué le terrassement pour la cuve, la pose de la ligne électrique ainsi que le déplacement et l'enfouissement du réseau des eaux usées.

Ce projet a été réalisé pour un montant de 23500 €, dont 3139 € de subventions au titre du fond de concours d'Alès Agglo.

Travaux de voirie

C'est le 30 janvier 2020 que Frédéric Sévenier a représenté la commune lors de la signature des contrats territoriaux avec le Président du Département du Gard, Denis Bouad, et en présence de notre Conseillère Départementale, Isabelle Fardoux-Jouve. Dans le cadre du Pacte territorial, la commune a ainsi pu bénéficier cette année d'une subvention de 63 250 € sur un montant de dépenses éligibles de 253 000 € HT.

Cette subvention est destinée à contribuer à la rénovation de la voirie communale, complétée par 65 000 € de subvention de l'état au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Rappelons l'importance, pour une petite commune comme la nôtre qui comprend presque 23 km de voirie communale, de cette rénovation. D'où l'intérêt d'y revenir régulièrement, faute de quoi les dégradations s'accéléraient et entraîneraient des coûts non maîtrisables.

Le début des travaux est programmé pour la troisième semaine du mois de juin 2020 et les chantiers s'étaleront jusqu'au mois de décembre. Les axes qui en bénéficieront sont les suivants : la route du Castellas, le chemin du Château, du Mas Igard, du Mas de Brès, de la Sauzède, du Terme, des Pins, de Campeirigous, du Quérier, de la Cabanette, le parking de la Frigoule et du Temple.

Pour ce faire, certaines routes seront amenées à être fermées, par rotation.

Soyez prudents lorsque vous arriverez sur une zone en travaux, et merci d'avance de votre compréhension pour les désagréments engendrés.



Entretien Communal

Après presque deux mois de confinement, Dorian et Thierry, nos deux agents techniques, ont repris le travail à temps plein.

Signalons que durant la période de confinement, Dorian a continué à vérifier régulièrement divers points sensibles comme par exemple le bon fonctionnement des pompes de relevage et de la station d'épuration et à assurer toutes les urgences nécessitant sa présence.

Le temps exceptionnellement chaud et les pluies nous ont permis de constater que les végétaux ont poussé très vite ! Ce n'est donc pas le travail qui manque.

Outre les travaux habituels (encombrants, nettoyage régulier des enclos poubelles surchargés d'objets divers déposés là sans aucun scrupule ...), Dorian et Thierry s'attellent au nettoyage des bords de nos chemins communaux à l'aide soit de l'épareuse que nous empruntons à la commune de St-jean du Pin, soit de nos débroussailluses et tondeuses. Grâce à eux, nos divers espaces communaux reprennent une allure plus agréable.

Mais il y a du retard à rattraper car Dame Nature ne s'est pas soumise au confinement !

Nous vous demandons donc de bien vouloir être patients en attendant que le retard se résorbe.

Et n'oubliez pas : Thierry et Dorian sont régulièrement au bord de nos voies communales pour l'entretien, alors soyez prudents et respectez les distances de sécurité en les dépassant ! Merci pour eux.



VIE LOCALE

Manoeuvres Pompiers

Depuis de nombreuses années, les pompiers du Gard honorent notre commune en y réalisant régulièrement des manœuvres. Cela est particulièrement bénéfique puisqu'ils connaissent ensuite bien le secteur en cas d'intervention.

Deux unités spécialisées sont intervenues ces derniers mois : le 13 mai, le GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux) a réalisé avec le Dragon 34

(hélicoptère appartenant à la sécurité civile de l'Hérault) une série d'hélictreuillages dans les trous d'eaux de l'Amous en amont du pont de la Fabrègue.

Le 06 juin, le COGEFFO (COmmando GÉNie Feu de FORêt) a également réalisé un exercice grandeur nature en déployant deux *établissements, de l'Amous vers les habitations proches de la Gleizasse.

* établissement = mise en place des tuyaux et de leur raccordement.

Rentrée (un peu particulière) à l'école Maurice Privat

L'école a fermé ses portes le 16 mars pour cause de confinement. Le 12 mai, l'équipe municipale, avec le concours des professeurs des écoles, Elsa Moquet et Nais Pigeire, a mis en place un Protocole sanitaire conforme aux réglementations nationales afin de rouvrir l'école.

Le jeudi 14 mai, jour de la rentrée, le remplaçant d'Elsa, Julien Solano, a accueilli trois élèves, rejoints quelques jours plus tard par un quatrième.

Le Protocole sanitaire consiste en :

- un marquage au sol pour respecter la distanciation physique,
- une prise de température à l'entrée,
- le respect des gestes barrières avec par exemple le lavage des mains 7 fois par jour,
- une salle de classe aménagée de telle sorte que chaque enfant ait 4 m² de libre autour de lui,
- des déplacements limités,
- du matériel individualisé.

Pendant la récréation, pas de jeux sociaux, pas de contact ... Aussi font-ils preuve d'imagination et de créativité en s'amusant autrement : jeux de raquettes individualisés, de cache-cache, avions en papier ...

Durant la journée, les 12 enfants non présents suivent un enseignement à distance délivré par Elsa Mocquet.



Le ramassage des encombrants

Le ramassage des encombrants par les agents municipaux a repris, une fois par mois, et nous avons été nombreux à faire du rangement durant le confinement et à profiter de ce service.

Nous rappelons que "les encombrants" sont des déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères.

En pratique, il peut notamment s'agir :

- d'électroménager : cuisinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, machine à laver, fourneau, poêle à mazout (réservoirs vides), TV et matériels HI-FI, etc,
- de mobilier d'ameublement : table, chaise, sommier, matelas, armoire démontée, canapé, salon de jardin, etc,
- d'appareils de chauffage et sanitaire : radiateur, chaudière démontée, cumulus, lavabo, baignoire, etc,
- objets divers : vélo, poussette, table à repasser, articles de sport, etc.

Certains déchets, bien que volumineux, ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment :

- gravats qui doivent être amenés en déchetterie,
- déchets verts (herbe tondeuse, branchages ...) qui peuvent être transformés en paillage (grâce au broyeur communal prêté gratuitement) ou doivent être déposés en déchetterie,
- pneus usagés qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste.

De même, tous les petits objets qui peuvent être déposés dans les conteneurs de recyclage (bouteilles, journaux, papiers, etc.) ou transportable en voiture (casserolles, livres, ...) ne font pas partie des encombrants et ne seront plus ramassés par nos agents.

Soyons tous vigilants à respecter ces règles pour que nous profitons tous pleinement de ce service.

Sécurité des personnes et des biens

Il existe un certain nombre de règles (Code Rural, Code Forestier, Code Civil, etc) qui ont pour but de prévenir les risques pour les personnes et les biens.

Différentes actions qui vous concernent sont engagées et vont se poursuivre :

- Obligations Légales de Débroussaillage : depuis trois ans nous vous demandons de vous mettre en règle progressivement, et nous faisons de même côté mairie. La très grande majorité des habitants a fait un gros travail, mais nous allons commencer à sanctionner ceux qui n'auraient fait aucun effort.
- Habitat en péril : plusieurs habitants nous ont signalé des risques liés à certains habitats non entretenus (ou insuffisamment).

Nous allons faire des expertises des lieux concernés et tenterons de trouver des solutions avec les propriétaires, avant d'envisager éventuellement des mesures contraignantes pour la sécurité de tous.

- Plan Communal de Sauvegarde : les habitants impliqués dans ce plan vont être relancés, la dernière mise à jour n'ayant pas abouti en raison de problèmes de formations au niveau de l'Agglo.
- Servitudes relatives aux plantations : les haies ou arbres empiètent parfois sur l'espace public en entraînant un danger pour les véhicules qui doivent faire un écart. Des courriers ont été envoyés à certains propriétaires qui ont alors réagi, sauf dans un cas où il a fallu faire une mise en demeure. Nous continuerons à être vigilants sur ce point.

D'autres sujets concernant la sécurité sont traités directement par la mairie (mise en sécurité des zones d'effondrement, des ouvertures des mines, suivi du dossier pollution avec l'ADEME, ...) et vous aurez des nouvelles dans un prochain bulletin.

VIE ASSOCIATIVE

Atelier de confection de masques barrières par le Dé à Coudre

Durant la semaine précédant le déconfinement, vous avez peut-être relevé une activité assidue au foyer, au fil des après-midis. Si les circonstances vous l'avaient permis, vous auriez même pu pousser la curiosité un peu plus avant, et voici ce que vous auriez découvert : une véritable ruche, rassemblant, dans le respect des distances de sécurité, toutes celles qui ont eu envie d'offrir un peu de leur temps dans un atelier solidaire de confection de masques destinés à équiper gratuitement les habitants de la commune. C'est ainsi qu'à l'initiative de quelques-unes, la mairie a mis à disposition le foyer des Druilles, le CCAS a financé l'achat de fournitures tels que les élastiques ou le fil, tandis que les habituées du « Dé à Coudre » ramenaient leurs précieuses machines à coudre, ciseaux et pelotes d'épingles et que de nombreux habitants répondaient à l'appel au don de tissus.



Tailler, assembler, épingler, coudre, plier ou repasser, chacune a su trouver sa place dans la chaîne d'élaboration.

Plus de 450 masques furent réalisés puis distribués dès le samedi 9 mai afin que chaque habitant de la commune en soit pourvu le jour du déconfinement. Les habitants sont venus en nombre récupérer leurs masques gratuits sur un des cinq points de distribution mis en place sur la commune à cette occasion ; certains ont même fait un don au CCAS, et nous les en remercions.

Que chacune des petites abeilles de St Sébastien soit ici sincèrement remerciée au nom de la communauté et tout particulièrement la reine des abeilles, Marceline, qui a initié et organisé cet atelier de main de maître !

7ème certificat de chiens rapprocheurs

Le Concours de Chiens Rapprocheurs s'est déroulé le week-end des 7-8 mars 2020 par beau temps et dans une très bonne ambiance, tant sur le plan des participants au Brevet, que lors des différents repas. 22 chiens ont participé, 6 ont obtenu le certificat de chien rapprocheur, dont 4 leur second CCR. Ils ne pourront donc plus participer à cette épreuve, leur pedigree attestera de ce résultat. 5 chiens ont réussi le test d'aptitude au rapprocher. Ce sera peut-être pour l'année prochaine ...

Les participants trouvent la commune agréable et apprécient la bonne ambiance qui règne durant ce week-end. Ils nous le disent et souhaitent d'ailleurs y revenir. Rendez-vous pris donc, pour 2021, car le Président du Club du Porcelaine nous l'a déjà confirmé ! 200 personnes ont participé au repas du samedi soir : l'aligot accompagné de nos "saucisses maison" ont ravi les convives ... ainsi que les 2 musiciens de talent qui ont su mettre une super ambiance !

Marc Pierredon, Président de l'ACCA

Bilan de la saison de chasse 2019/2020

La saison de chasse s'est bien déroulée avec une forte population de sangliers : 177 ont été prélevés, soit deux fois plus que l'année précédente. Il aura fallu une dizaine de mois seulement pour qu'ils rattrapent le retard de naissances dû à la canicule et au manque de nourriture de l'année 2018. On ne peut que constater leur faculté d'adaptation aux conditions climatiques.

Malgré les blessures des chiens et les propriétaires de meutes parfois absents, nous avons géré les jours de chasse au mieux, comme en atteste le résultat. Une bonne ambiance règne au sein des fidèles de l'équipe, c'est bien le principal !

Marc Pierredon, Président de l'ACCA

Tous ensemble pour notre Sentier Patrimonial

Après que les chantiers de débroussaillage sur le Castellat, menés par L'Aigrefeuille et l'ADPVA avec l'aide de Guy Manificat, ont marqué un arrêt ce printemps pour cause de confinement, la réalisation de notre Sentier Patrimonial a connu une formidable remise en marche sur un autre site majeur de son tracé. Il s'agissait de préparer le terrain avant la reconstruction de la calade partant de l'Amous vers La Bastide qui sera réalisée en août prochain par une équipe internationale de l'association Concordia.

Samedi 30 mai au petit matin sont donc arrivés au bord de l'Amous 32 bénévoles de 12 à 86 ans, équipés de 11 débroussailluses, 4 tronçonneuses, une vaste panoplie de sécateurs, d'ébrancheuses et de solides paires de gants. Les bénévoles de L'Aigrefeuille et de l'ADPVA ont été rejoints par des chasseurs de l'ACCA dont son président Marc Pierredon, par presque la moitié des conseillers municipaux, M. le Maire en tête, et par des citoyens que ce projet porté par la Commune a séduits.

Tous ensemble ils ont coupé, broyé, abattu, pour felaier le paysage de chaos rocheux et de falaise depuis le pont de La Fabrègue jusqu'en haut des cascades, au bout de l'aqueduc qu'ils ont dégagé. Ce chantier n'est pas terminé et reprendra bientôt.

Le but est aussi de créer un arboretum d'espèces locales et d'essences adaptées au nouveau climat. L'endroit sera une très belle étape sur le sentier, propice au repos et à la baignade, riche d'informations sur la géologie, l'histoire et la flore.

Pour rejoindre un futur chantier sur le sentier: 06 76 36 24 51.

Adeline Collette, Présidente de l'Aigrefeuille

PAROLES D'HABITANTS

Agrifoliens, Agrifoliennes

Quel bonheur d'être parmi vous ! Depuis que je vous ai rejoints au Reigoux en 2017, je suis allée de surprise en surprise. Native de Mialet, vous étiez presque pour moi des étrangers. D'une vallée à l'autre, on se côtoie peu, si ce n'est mes anciens camarades d'école de Saint Sébastien, que j'ai eu le bonheur de croiser, au foyer des Druilles ou juchés sur un tractopelle. Et de rencontre en rencontre, j'ai eu la grande joie de vous découvrir, votre générosité, votre solidarité, vos sourires. Et je me sens ici chez moi à présent.

En ces temps de confinement où certains ont eu peur de l'autre et ont profité de leurs masques pour fermer leurs cœurs, je n'ai senti ici qu'entraide et bienveillance. Que dire des petites mains acharnées qui nous ont régales de leurs masques hauts en couleurs (juste pour moi, des colorés, pour faire rire mes élèves et mon fils, et cela a marché !), mes voisins qui ont jeté un œil sur Léo le trublion pour que je puisse dormir un peu,

les ravitaillements discrets de la part des uns et des autres venus savoir si je m'en sortais, ma tonnelle réparée dans la nuit comme par magie ? Tant d'anges gardiens, cela m'émeut, et mérite bien que je prenne ma plume.

Depuis que je fais partie du comité de lecture du bulletin municipal, je vois toutes ces personnes qui aident et partagent dans et hors du conseil municipal, et je m'en réjouis à la déraison. Et c'est un cri d'amour que je voudrais vous lancer : vous êtes merveilleux, et je retrouve ici cet esprit villageois digne d'Astérix, avec ses coups de gueule et sa bienveillance, toujours.

Alors voilà, restez comme vous êtes ! Il n'y en pas deux comme vous, et pourtant vous êtes cent et plus. J'ai hâte de vous retrouver dès que les festivités estivales le permettront, et de vous rendre tout cela au centuple.

Véronique Vaucher

Pourquoi emprunter gratuitement le broyeur de la mairie pour valoriser ses déchets végétaux ?

Personnellement je n'y vois que des avantages :

1/ la sécurité : plus de risque d'incendie, d'autant qu'un arrêté préfectoral interdit tout feu dans le Gard du 15/6 au 15/9,

2/ un gain de temps, à quantité équivalente. Vous passerez 2 fois moins de temps par rapport au brûlage ou aux allers-retours fastidieux à la déchetterie, sans parler de la pollution engendrée,

3/ les bienfaits du broyat : que ce soit au potager ou pour vos arbustes, le broyat n'a que des bienfaits :

- une fois étalé sur votre terre en couche de 4 ou 5 cm il la nourrit grâce à sa matière organique.

En 3, 4 ans, il rend votre terre plus fertile et active la vie du sol ; vous n'aurez plus d'engrais à apporter à vos plantes.

- il conserve la fraîcheur de votre sol, donc beaucoup moins d'arrosage, chose non négligeable en ces temps de réchauffement climatique,

- il évite l'érosion de vos sols, plus de phénomène de battance (cette croûte dure qui se forme après avoir arrosé),

- il limite la pousse des herbes indésirables, ou tout du moins les rend vraiment plus faciles à arracher.

4/ économiques : personnellement, j'utilise le broyat même dans mes chemins, plus d'achat de gravier ou autres, de plus je trouve cela plus esthétique et le bonheur de sentir cette bonne odeur d'humus à la première pluie est un vrai régal.

Voilà, depuis un an que j'utilise ce broyeur, cela m'a simplifié la vie et j'ai vraiment vu la différence au niveau de ma terre, en fait petit à petit je recrée les conditions d'un sous-bois avec toute la vie qui va avec ...

Didier Allory (broyeur convaincu et enthousiaste)

Remerciements

Vous vous êtes associés à notre peine et nous vous en remercieront sincèrement.

Merci pour vos marques d'affection et de sympathie que vous avez eu nous témoigner tout au long de cette difficile période et de votre présence de tous les instants.

Nous ne saurions vous exprimer ce sentiment autrement que par ce simple mot : MERCI

Famille Gascuel



AGENDA

Mercredi 1er juillet

à partir de 15h : Lancement de la saison des expositions à la Salle du Temple

Mardi 14 juillet à 11h30 :

Fête nationale au Foyer municipal des Druilles, discours de notre maire suivi du verre de l'amitié

(Sous réserves des consignes sanitaires)

Mardi 11 août

à partir de 20h30 : Randonnée céleste, édition 2020, organisée par l'Office Municipal et l'Etoile Cévenole, en partenariat avec le Parc National des Cévennes, à Carnoulès

(Sous réserves des consignes sanitaires)

Samedi 24 octobre :

Soirée Castagnade au Foyer municipal des Druilles, organisée par l'Office Municipal

Samedi 7 novembre

à 20h30 : Loto de l'ACCA au Foyer municipal des Druilles

Samedi 28 novembre :

Marché de Noël au Foyer municipal des Druilles, organisé par l'Office Municipal

Samedi 5 décembre :

Goûter du CCAS au Foyer municipal des Druilles

La programmation de la saison culturelle sera communiquée dans le bulletin municipal de septembre



De gauche à droite

- 1- Concours des chiens rapprocheurs
- 2- Le goûter de Noël
- 3- Sentier Patrimonial
- 4- Le marché de Noël 2019
- 5- Poste de relevage de la Maison des bois
- 6- Entretien communal
- 7- Spectacle de Noël 2019
- 8- Cérémonie du 8 mai
- 9- Manoeuvre Pompier dans le gour de la Fabrègue
- 10- Atelier de confection des masques barrière pour les habitants



Infos utiles

Couture Le Dé à Coudre : Tous les jeudis de 15h à 18h Salle du conseil à la Mairie

Gymnastique douce : Tous les mardis à 9h au Foyer Municipal

Gymnastique la Santoline : le mardi de 19h à 20h au foyer (davidmauricette@free.fr ou pierre.perini@wanadoo.fr)

Karaté : le jeudi à 19h au foyer (Francis Bancel 06 11 16 73 48)

Bibliothèque municipale : Ouverte uniquement le mercredi de 17h à 19h ; fermée au mois d'août et ouverte à partir de septembre le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h

Courriel : bibliotheque@mairiedesaintsebastien.fr

Mairie - horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 13h30 à 17h30 - Jeudi : de 13h30 à 17h30 - Vendredi : de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél : 04.66.61.70.84 - mail : mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr

Site internet officiel de la Mairie : www.mairiedesaintsebastien.fr

Trimestriel d'information de la commune de Saint Sébastien d'Aigrefeuille

Directeur de la rédaction : Guy Manificier

Conseil de rédaction : Monique Huck, Myriam Ouali, Francis Rideau, Frédéric Sevenier, Jean-Pierre Gysens

Relecture : Monique Cressot, Véronique Vaucher, Joëlle Neymond

Journal tiré à 300 exemplaires